

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Reconnue d'utilité publique (décret du 28.01.1987)

Section Départementale de Loir-et-Cher

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DE LA SECTION DE LOIR ET CHER DES MEMBRES
DE L'ASSOCIATION DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
Le SAMEDI 29 MARS 2025



La 52^{ème} Assemblée Générale ordinaire de la Section de Loir-et-Cher de l'A.N.M.O.N.M s'est tenue le samedi 29 mars 2025, dans la salle du Conseil municipal, à la Mairie de Romorantin-Lanthenay, à 09 H 30, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude NEGRELLO, Président départemental, en présence de M. Michel POIGNARD, secrétaire général national et Président d'honneur de notre Assemblée. Nous notons également la présence de Monsieur Joël PIERSALA, Vice-président de la section d'Indre et Loire.

Notre section compte 186 membres titulaires en 2024 et 16 membres sympathisants. Au 31 décembre 166 membres actifs ont réglé leur cotisation. Aujourd'hui, 48 membres sont présents et nous détenons 57 pouvoirs, soit 105 voix valides. Le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

PARTIE STATUTAIRE

Le Président ouvre la séance, adresse ses remerciements à Monsieur Jeanny LORGEUX, Maire de Romorantin-Lanthenay pour avoir mis à notre disposition cette salle, pour le café d'accueil et pour le vin d'honneur de fin de séance ; Les viennoiseries sont offertes par notre section.

Il souhaite la bienvenue à Monsieur Michel POIGNARD, Secrétaire général national et lui dit combien il est heureux de le compter parmi nous. Celui-ci vient de terminer sa fonction de Président de la section d'Ille et Vilaine.

Il salue les personnalités présentes

M. Joël PIERSALA, Vice-président de la section d'Indre et Loire

M. Alain GOUTX, Maire de Pouillé

Madame Chantal COUTAUD, 1^{ère} adjointe au Maire de Salbris,

M. Jean-Marie BEYER, Délégué général du Souvenir français pour le Loir-et-Cher

Les nombreux membres de la Légion d'Honneur présents

Mme Colette LUZEUX, Présidente de l'UNC

Mme Marie-Claude DEPOU, 1^{ère} adjointe au Maire de la Chaussée St Victor

M. Fernand CARON, Président du Comité d'Entente de Vendôme

Mme Hélène CARON, Présidente de l'AMOPA

M. Pierre BOUFFARD, Vice-président de la Chambre des métiers et de l'artisanat

Les Présidents d'associations patriotiques, culturelles et sportives

Les membres du Comité

Les porte-drapeaux

Il signale que les adhérents ont été invités à notre 52^{ème} Assemblée générale par convocation en date du 10 février 2025 - y compris ceux qui n'étaient pas à jour de leur cotisation - et qu'un rappel leur a été adressé par courriel le 4 mars 2025.

Le Président mentionne un ajout à notre ordre du jour : la remise officielle du drapeau à M. Michel DELOBEL.

Il souligne que nous n'avons plus de Président Honoraire et qu'il faudra penser à les renouveler.

Il excuse les compagnons malades.

❖ **HOMMAGE AUX COMPAGNONS DISPARUS**

Le Président demande une minute de silence à l'assistance et énumère les noms des treize compagnons disparus depuis la dernière Assemblée générale, ainsi que leurs proches. Ce moment de recueillement se déroule avec un accompagnement musical choisi par notre compagnon Daniel LEMAIRE.

❖ **ADOPTION DU PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 23 mars 2024 à BLOIS.**

Le Président en rappelle quelques points

Aucune opposition n'étant manifestée, le Procès-verbal est adopté.

❖ **RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS DEPUIS LA DERNIÈRE AG : Jean-Claude NEGRELLO**

Le Président rappelle qu'il occupe ce poste depuis 12 ans, qu'il a été élu en 2013, qu'il est très heureux de conduire une équipe compétente et de nous représenter aux cérémonies patriotiques. Il présente le Comité.

Dans notre section nous comptons

- Trois Vice-présidents
 - Mme Jacqueline DUMAS, chargée de l'Arrondissement de Vendôme
 - M. Philippe LEFORT, chargé de l'arrondissement de Romorantin
 - M. Willy SPITZ, chargé de l'arrondissement de Blois
- Une secrétaire : Mme Danielle VIGREUX
- Une secrétaire adjointe : Mme Jacqueline DUMAS
- Une Trésorière : Mme Guylaine BOUCLET
- Des membres très dévoués :
 - M. Hervé MEHENNI
 - Mme Yvette LANÇON
 - Mme Marguerite CHEVESSAND
 - M. Pierre LAGRANGE
 - M. Jean-Pierre TUREL
- Un web master : M. Pascal VOLANT
- Trois porte-drapeaux : M. Jean PILON (arrdt. de Blois)
 - M. Michel DELOBEL (arrdt. de Romorantin)
 - M. Pascal VOLANT (arrdt. de Vendôme)
- Il remercie nos 2 Conseillers : Mme Chantal DANSAULT et M. Alain QUILLOUT

Nos réunions ont lieu le 1^{er} lundi de chaque mois à la Mairie de Vineuil.

Il énumère ses principales participations et activités :

- Il a assisté, accompagné de 2 membres du Comité, le 29 octobre 2024, à une réunion inter sections organisée par la section du Cher, à Mehun-sur-Yèvre, le 29 octobre 2024
- La messe du souvenir à la Basilique de Blois, le 15 novembre 2024
- La distribution des chocolats de Noël à nos Aînés.
- Funérailles de nos compagnons avec prise de parole

- Elaboration de notre gazette qui paraît 2 fois par an
- Présence aux remises de décorations : Mme Chantal LEMBAKOALI, M. Michel TOSSOU, M. Jean-Noël RICHARD, remise d'insigne d'Officier à M. Olivier SERVAIRE-LORENZET, Directeur de l'Hôpital de Blois.
- Il souhaite la bienvenue à M. Pierre DUBREUIL, Directeur du Domaine de Chambord, promu Officier de notre Ordre.

Il nous fait part de sa déception : parmi les 200 membres de notre section, aucun n'a été sollicité pour relayer la flamme olympique.

Il nous indique son souhait de réhabiliter les correspondants cantonaux, comme cela se passe dans le Cher.

Il souligne la forte activité des Présidents d'arrondissements avec des animations très réussies.

La parole est donnée dans la salle : aucune question ou remarque n'ont été formulées.

Le rapport moral et d'activités est soumis aux votes à main levée : il est adopté à l'unanimité

❖ **RAPPORT FINANCIER et BUDGET PRÉVISIONNEL : Guylaine BOUCLET**

La section départementale a clôturé le 31 décembre 2024 les comptes de son exercice comptable. Les comptes ont été validés par le Siègle le 23 février 2025 pour l'année 2024.

Notre section départementale présente un résultat déficitaire de 444,11 € au 31 décembre 2024 ;

Les recettes sont de 20.397,44 dont :

- 6 591,50 € de cotisations ont été perçus (5 cotisations pour 2023, 166 cotisations pour 2024 et 12 cotisations pour les sympathisants pour 2024. « Je rappelle que nous conservons 15 € par membre titulaire et 7,50 € pour les sympathisants, le reste étant envoyé au Siègle. »

12 adhérents n'ont pas payé leur cotisation en 2024.

- 6 578,58 € d'abandon de frais sont constitués essentiellement par les déplacements des administrateurs. Les frais ne sont pas remboursés par notre section départementale. Ils sont représentatifs de la dynamique de notre association et permettent de bénéficier d'une déduction fiscale aux concernés.
- 3 857 € pour nos manifestations (galette en janvier, les repas de notre AG à Blois en mars, la maison de la magie à Blois en Juillet et la sortie à Chambord en septembre)
- 1 745 € de dons : les dons ont permis d'offrir 60 boîtes de chocolat pour Noël à nos aînés de plus de 85 ans et l'envoi de cartes d'anniversaire ainsi que l'achat de fanions pour la gendarmerie nationale et des livres pour le prix mémoire.

« Je voudrais remercier les adhérents donateurs. Je rappelle que les dons vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % ; les 87 abonnements perçus pour la revue « le Mérite », ont été intégralement reversés au National pour 1 392 €. »

Les dépenses s'élèvent à 20 841,55 € dont :

- 3 500 € de quote-part des cotisations reversées au national (20 € pour les adhérents titulaires et 10 € pour les membres sympathisants ;
- 2 170,55 € des manifestations diverses (la galette, les sorties, la messe du Souvenir)
- 1 973 € pour les repas de l'assemblée générale du 23 mars 2024 à Blois
- 1 638,84 € de variation de stock. Le national a demandé aux sections de ne plus gérer le stock des articles (médailles du 50^{ème} anniversaire, médailles ONM, grandes et petites palmes) au 1^{er} janvier 2024.
- 1 296 € pour le reversement de la revue « le Mérite »
- 1 032,61 € pour les frais postaux

Le Compte de résultat 2024

Notre section départementale présente un résultat déficitaire de 444,11 € au 31 décembre 2024 correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.

Le Bilan Financier au 31/12/2024

La trésorerie de notre section départementale est de

- 2 024.59 € pour le compte courant
- 7 284,85 € pour le livret.
- Les réserves de notre section sont de 9 753,55€ avant l'affectation du résultat de l'exercice.

« Je vous propose de reporter le résultat déficitaire sur les réserves pour l'année 2025 »

Le passif au 31/12/2024 est de 9 309,44 €. »

Le rapport financier est voté et approuvé à l'unanimité. Quitus est donné à la Trésorière.

Le budget prévisionnel 2025

Les recettes prévues seront de 11 642 €

- 6 650 € de cotisations
- 2 306 € diverses manifestations
- 1 344€ pour 84 abonnements le Mérite.

Les dépenses prévues seront de 11 642 €

- 3800€, reversement de cotisations
- 1 344€, reversement abonnement le Mérite
- 1 033€ de frais postaux
- 355 € pour les différents prix, éducation citoyenne, prix Mémoire et sapeurs-pompiers.
- Les autres dépenses de fonctionnement ont été évaluées à l'identique par rapport aux années précédentes.

La parole est à nouveau donnée aux membres de l'assemblée :

Notre compagnon Pierre LAGRANGE trouve « le National gourmand » avec le reversement de demi-cotisations.

M. Michel POIGNARD précise que cela sert aux actions menées dans les territoires et qu'il n'est pas incohérent que la ½ cotisation remonte à Paris où une équipe de femmes et d'hommes travaille.

Structure de notre association :101 sections en France et 34 délégations étrangères, pour un effectif de l'ordre de 25.000 membres.

Après ces précisions,

Le Budget prévisionnel est voté et approuvé à l'unanimité

❖ RAPPORT DES COMMISSIONS.

➤ ENTRAIDE ET CIVISME

Concernant l'entraide, le Président souligne qu'il n'y a rien de particulier.

Pour le Civisme qui récompense les jeunes de 18 ans, rien à signaler cette année.

➤ ÉDUCATION CITOYENNE

M. Jean-Claude NEGRELLO a participé au concours. Le thème retenu est : « NON AU HARCELEMENT »

Le 1^{er} Prix départemental et académique a été décerné au Collège Blois Vienne. La remise de prix se fera dans le collège le 19 mai.

➤ ADHÉSIONS – RECRUTEMENT : Danielle VIGREUX

Danielle Vigreux nous indique que depuis la dernière Assemblée générale du 23 Mars 2024, nous comptons : :

- 13 nouveaux adhérents
- 2 suspensions en attendant l'intégration d'une nouvelle section
- 1 démission
- 13 décès

Le nombre des adhérents est de 200 qui se répartissent comme suit : **86 femmes, 114 hommes**

Commandeurs 5 1 femme 4 hommes

Officiers 22 7 femmes 15 hommes

Chevaliers 156 64 femmes 92 hommes

Membres sympathisants 17 14 Femmes 3 hommes

Le Président donne la parole aux nouveaux nommés et adhérents présents

- M. Michel TOSSOU
- M. Benoît CORNU
- M. Pierre CHATAIGNIER
- M Boleslaw KOLASA
- M. Marcel HENRY
- Mme Chantal LEMBAKOALI

➤ **ACTIVITÉS - MANIFESTATIONS : Daniel LEMAIRE**

Daniel LEMAIRE nous indique qu'il y a eu moins de manifestations que l'année dernière

• **Jeudi 18 janvier 2024 :**

Vœux et Galette des Rois dans la salle de Tri' postale à Vineuil.

Nombre de participants : 47

Conférence de notre compagnon Rémi LUGLIA, agrégé et docteur en histoire, Président de la Société nationale de protection de la nature et de l'environnement, sur le thème :

« La protection de la nature, un enjeu d'hier et d'aujourd'hui »

• **Samedi 23 mars 2024 :**

Assemblée générale départementale au Conseil départemental : 49 présents,

Suivie d'un déjeuner à la Creusille.

• **Vendredi 15 novembre**

Messe du Souvenir avec la Société des membres de la Légion d'Honneur, l'Association des médaillés militaires et du Souvenir Français à la Basilique Notre Dame de la Trinité de Blois

Suivie d'un déjeuner à la Taverne à Vineuil.

- Chocolats distribués à nos Aînés (plus de 85 ans)

➤ **SITE WEB : Pascal VOLANT**

Pascal VOLANT nous parle de l'évolution de notre Site Web

La parole est donnée à l'assemblée.

M. Pierre BOUFFART demande si nous connaissons le nombre de personnes se connectant à notre site.

M. Pascal VOLANT lui répond que nous n'avons aucun moyen de le savoir.

❖ **ÉLECTIONS AU TIERS SORTANT**

Mme Jacqueline DUMAS – MM. Philippe LEFORT – Hervé MEHENNI – Willy SPITZ et Jean-Pierre TURELse représentent et sont réélus.

❖ **REPRÉSENTATION AU CONGRÈS ET A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE les 19/20 juin 2025 à LYON**

Le Président rappelle que nous avons quatre sièges.

Le Président y assistera et détient trois pouvoirs.

M. Michel POIGNARD nous dit quelques mots à ce sujet :

« Le Congrès a lieu tous les 3 ans. Il aura lieu cette année les 19 et 20 juin à Lyon. « C'est un temps fort très important qui permet de nous retrouver vis-à-vis de la presse, la société et la grande Chancellerie. C'est l'occasion de valoriser les actions ».

« Compagnons : Quel sens donner en 2025 ? L'étymologie du mot compagnon c'est partager le pain. Il y a lieu de s'interroger dans une Société perturbée, nous partageons quoi au titre des valeurs et comment nous cheminons pour combattre cet état ? Les Compagnons sont engagés dans la Cité, acteurs de la citoyenneté, bénéficiaires des valeurs de la République. C'est l'occasion de marquer le rôle important dans la Société. »

Il y aura trois ateliers :

- Compagnons et partage des valeurs

Que sont ces valeurs ?

Quel message qui est porté, quelle mission ?

- Compagnons et engagements, actions,

Expérience dans nos territoires, stratégie de la contamination

- Compagnons, entre traditions et modernité

Créé en 1963, l'Ordre est marqué par des traditions et des disciplines

Grand Maître – Grade - (traditions chevaleresques).

« Il y a lieu d'amener de la modernité : faire en sorte que lors des nominations, la représentation se fasse dans la France plurielle. Discours vis-à-vis de la jeunesse ; sommes-nous en déclin comme les membres associatifs ? »

❖ INTERVENTION DE M. Michel POIGNARD SUR LE « LIVRE BLANC »

M. Poignard dit qu'il est ravi d'être parmi nous, qu'il est un jeune retraité avocat, spécialité droit et santé.

Il a occupé la fonction de Président de la Section d'Ille et Vilaine durant 10 ans, animateur intersections (7 sections). Au National, il occupe la fonction de secrétaire général – éthique et statuts, affaires juridiques, aide les structures et intervient dans les problèmes juridiques.

- ✓ Ethique : manquement à nos valeurs – redresser la barre

Elaboration d'un document : LE LIVRE BLANC, vocation à valider le devenir des Ordres.

Depuis cette prise de fonction, le Général LECOINTRE, grand Chancelier de l'ONM, a affiché clairement que les Ordres nationaux soient davantage ancrés dans la Société.

Devant les communications de la Défense nationale, vocation que les Ordres participent au réarmement psychologique de la Société.

- ✓ Genèse du Livre Blanc : quel état des lieux – finalités – champs de structures.

Ces points seront abordés lors du Congrès. Le Livre Blanc est un document pour la Légion d'Honneur, les médaillés militaires, l'Ordre national du Mérite.

- Triple mobile sociétal : engagement – citoyenneté – principes républicains
- Interne : le besoin de sursaut pour l'Ordre comme pour l'ANMONM.
- Fédérateur : La volonté réformatrice du grand chancelier d'accompagnement du réarmement psychologique de la Nation par appui sur les critères nationaux.

- ✓ Finalité du Livre blanc

- Rechercher à mieux faire appel aux décorés pour être des témoins, des relais, des ambassadeurs aux côtés des pouvoirs publics ;
- Veiller à une meilleure représentativité des composantes plurielles de notre société, au-delà de la parité femmes-hommes ;
- Mieux récompenser les mérites ;
- Rajeunir les mérites éminents ou distingués ;

- Valoriser l'exemplarité tout autant que le sens de l'engagement ;
- Marteler les idéaux des ordres Renforcer la légitimité des entités ordinales et puiser davantage sur les richesses et potentiels qu'elles recèlent en termes d'exemplarité et de désintéressement.

PARTIE PROTOCOLAIRE

Le Président accueille les personnalités et les remercie de leur présence :

Monsieur Jeanny **LORGEUX**, Maire de Romorantin-Lanthenay
 Monsieur **LE CUIR**, représentant le Président du Conseil départemental
 Monsieur **Emmanuel CHOLLET**, Chef du SDIS
 Monsieur **Roger CHUDEAU**, député du Loir et Cher
 Monsieur **Laurent VIGNAUD** Sous-préfet de Romorantin
 Monsieur **Michel POIGNARD**, Secrétaire général national
 Le colonel **Benoit CORNU**, Délégué Militaire Départemental
 Monsieur **Joël PIERSALA**, Vice-président de la section d'Indre et Loire

Il présente les excuses de :

Monsieur **Jean-Pierre TUREL** membre du Comité, représenté
 Monsieur le Sénateur **Jean-Louis BRAULT**
 Madame **GLOANEC MAURIN** Conseillère régionale
 Madame **Tania ANDRE** Vice-présidente du Conseil départemental
 Monsieur **Pierre DUBREUIL**, Directeur général du Domaine national de Chambord
 Madame **Magali MARTY ROYER**, Maire de Naveil

Le Président présente les membres du Comité réélus, cite les nouveaux nommés puis donne la parole aux présents

Madame **Chantal LAMBAKOALI** (Caisse Primaire d'assurance maladie) :
 Monsieur **Michel TOSSOU**, Chef de chirurgie ORL à l'Hôpital de Blois
 Monsieur **Éric LORTET**, Directeur départemental de la sécurité publique
 Monsieur **Jean-Paul PRINCE**, ancien sénateur
 Monsieur **Serge TOUZALET**, Maire de Ménars.

❖ **ALLOCUTION DES PERSONNALITES**

▪ **Colonel Benoît CORNU,**

Le Président donne la parole au colonel **Benoît CORNU** qui vient de rejoindre notre section et qui nous présente son parcours : Né à Dole (Jura)

« Entré dans l'armée de l'air en septembre 1999 comme officier mécanicien, il a eu une carrière dédiée aux forces aériennes stratégiques (Istres, Luxeuil, Avord). Il a effectué plusieurs détachements opérationnels en Afrique et au Moyen Orient. Après 1 an à l'école de guerre en 2021, a été nommé adjoint au chef d'état-major des Forces de l'armée de l'air et de l'espace. Il assure depuis l'été 2024 les fonctions de commandant de la Base aérienne 273, Directeur de l'Entrepôt de l'armée de l'air 602 et Délégué militaire départemental de Loir et Cher. »

▪ **Monsieur Michel POIGNARD :**

« Dans le contexte international et national, plus que jamais les Ordres nationaux ont un rôle attendu surtout vis-à-vis de nos jeunes. »

▪ **Monsieur Yves LECUIR :**

« C'est un honneur d'être parmi vous et de représenter Monsieur le Président Philippe GOUET. »

Deux ou trois aspects de l'action de l'association en faveur de la jeunesse, transmettant l'esprit de l'Ordre national du Mérite : Prix du Civisme, concours citoyen, jeunes sapeurs-pompiers méritants, présence aux cérémonies mémorielles. M. Le Cuir trouve que notre « brochure » est très bien faite et diffuse une forme d'esprit.

« La distinction et décoration n'est pas une fin mais nous oblige à terminer notre vie dans l'engagement. »

▪ **Monsieur Jeanny LORGEUX**

« Il n'y a pas de Nation sans Défense nationale, pas de République sans civisme.

Honneur – Solidarité et Mémoire, sont des valeurs fondamentales.

Honneur = Valeur

Solidarité = Humanisme

Mémoire = Hommage à nos aïeux

▪ **Monsieur Roger CHUDEAU, député de Loir et Cher**

Il salue les membres de l'Association de l'Ordre national du Mérite qui nous réunit tous aujourd'hui et souligne les valeurs républicaines ; il nous rappelle que les responsables sont élus par le peuple. Il souligne qu'il n'y a pas de Société sans élite désignée par le peuple ou par les mérites en fonction des vertus et talents. « Ces valeurs sont à transmettre ; les jeunes voient le mérite comme quelque chose qui éclaire leur chemin, leur existence et parcours de vie. »

▪ **Monsieur Laurent VIGNAUD Sous-préfet de Romorantin**

Transmet les excuses de Monsieur le Préfet qu'il représente aujourd'hui. Il félicite les nouveaux nommés et promus. « L'ONM honore des personnes pour leur don de soi, leur altruisme. Les personnes sont d'horizons divers mais font partie d'une seule et même famille ». Il indique que le Président est soucieux de la parité. Enfin, il félicite l'association dynamique avec sa générosité, sa disponibilité, son esprit civique envers la jeunesse, courageuse et exemplaire, et également sa participation au devoir de mémoire.

Le Président Jean-Claude NEGRELLO, nous informe qu'un diplôme devait être remis lors de notre assemblée générale à Monsieur Robert GUERIN, en qualité de « grand ancien » mais malheureusement son état de santé ne lui a pas permis d'être parmi nous ce jour.

Puis il remet à Monsieur Michel POIGNARD, deux livres sur la région Centre Val de Loire et un pot de miel en remerciement de sa présence très appréciée.

❖ **CÉRÉMONIE DE REMISE OFFICIELLE DE DRAPEAU A M. MICHEL DELOBEL**

Monsieur Fernand CARON, Officier de l'Ordre national du Mérite et Président du Comité d'Entente de Vendôme, préside à la remise officielle du drapeau à Monsieur Michel DELOBEL, porte-drapeau de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay.

A l'issue de l'Assemblée générale, un dépôt de gerbes a lieu devant le monument aux Morts dans le hall de la Mairie suivie d'une « Marseillaise » a capella amorcée par Daniel Lemaire et Fernand Caron

Le verre de l'amitié, offert par la municipalité de Romorantin-Lanthenay, clôture cette manifestation.

Un déjeuner convivial a ensuite réuni 50 personnes au restaurant de l'Alliance à Romorantin.

La secrétaire
Danielle Vigreux

Le Président
Jean-Claude Négrello